



## PROPOSITION DE STAGE POUR 2019

Agroparc – BP 11283 – 84911 AVIGNON CEDEX 9 - Tél. : 04.90.84.01.70

[secretariat@grab.fr](mailto:secretariat@grab.fr) / [www.grab.fr](http://www.grab.fr)

### **Amélioration de la durabilité de systèmes en maraîchage bio sous serre : suivi d'une expérimentation système**

Dans le cadre du projet de recherche européen GREENRESILIENT, le GRAB conduit sur sa station expérimentale un essai système visant à renforcer la durabilité et la résilience des systèmes maraîchers biologiques sous abri. Plusieurs leviers sont mobilisés dans le système depuis 2018 tel que 1) la présence de bandes fleuries pour favoriser la biodiversité fonctionnelle 2) l'association de cultures et 3) l'amélioration de la fertilité des sols et de la gestion des adventices via un paillage organique de surface. L'intérêt des stratégies est mesuré et évalué à travers différents indicateurs de protection des cultures (présence de maladies, ravageurs, auxiliaires...), du fonctionnement du sol (nutrition des cultures, humidité, température, état structural...) et des performances agronomiques (rendements, qualité des récoltes...).

**Le (la) stagiaire participera à la mise en place et au suivi de l'essai Greenresilient.**

Le stagiaire participera également aux observations sur des essais sur d'autres thématiques en maraîchage et aux travaux de la station : ouverture et curiosité sont nécessaires.

Ce stage implique :

- un travail de terrain
- une rigueur scientifique (observations, exploitation des résultats)
- une intégration dans une équipe de chercheurs et techniciens

### **Dates - durée du stage : 6 mois à partir d'avril**

Lieu :	Avignon, station du GRAB
Domaine :	Protection des cultures, fertilité des sols, agriculture biologique,
Niveau minimum requis :	Master, Ingénieur agri/agro. Bon niveau d'anglais souhaité
Responsable :	Hélène Védie, ingénieur d'expérimentation sur la gestion de la fertilité et la santé des sols
Contact :	<a href="mailto:helene.vedie@grab.fr">helene.vedie@grab.fr</a>

### **Conditions du stage :**

Convention de stage indispensable  
Indemnisation légale (577€/mois en 2018) – 2 jours de RTT par mois  
Logement possible à proximité (demander les contacts)